Volume 25 Issue 2
Originally issued as A1

Global Journal of Human-Social Science: A
Arts & Humanities - Psychology
Volume 25 Issue 1 Version 1.0 Year 2025
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-460X & Print ISSN: 0975-587X

Nozick's Theory of Justice: A Critique of Rawls's Egalitarian Principles

By André Labianbo
Université de Dschang

Abstract- Nozick disagrees, arguing that Rawls' theory contradicts fundamental individual rights, particularly the right to property. For Nozick, any state-enforced redistribution is an infringement on individual liberty. He advocates for a minimal state whose sole mission is to protect these rights without interfering in the distribution of wealth, which he believes should be left to market dynamics. This analysis highlights the limitations of Nozick's view of justice, which, by rejecting any state intervention, leads to increased social inequalities. His approach aligns with a neoliberal logic that prioritizes individualism at the expense of social justice. Thus, a minimal state is ineffective since, under the guise of defending freedom, it actually perpetuates social imbalances.

Keywords: *individual rights, justice, liberty, minimal state, socials inequalities, redistribution.*

GJHSS-A Classification: *LCC: JC578*



Strictly as per the compliance and regulations of:

© 2025. André Labianbo. This research/review article is distributed under the terms of the Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). You must give appropriate credit to authors and reference this article if parts of the article are reproduced in any manner. Applicable licensing terms are at https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/.

Nozick's Theory of Justice: A Critique of Rawls's Egalitarian Principles

La Théorie de la Justice de Nozick: Une Critique des Principes Égalitaires de Rawls

André Labianbo

Résumé- L'article examine la critique formulée par Robert Nozick à l'encontre des principes égalitaires de John Rawls, en particulier son rejet du principe de différence et de la redistribution étatique. La théorie de la justice de Rawls, repose sur deux principes fondamentaux: la liberté égale pour tous et le principe de différence, qui justifie certaines inégalités si elles bénéficient aux plus défavorisés. Rawls défend ainsi une conception de la justice sociale qui légitime l'intervention de l'État pour corriger les inégalités économiques. Nozick n'est pas d'avis et c'est pourquoi sa critique considère que la théorie rawlsienne va à l'encontre des droits individuels fondamentaux, notamment le droit de propriété. Pour Nozick, toute redistribution forcée par l'État est une atteinte à la liberté individuelle. Il prône un État minimal dont la seule mission est de protéger ces droits, sans interférer dans la répartition des richesses, qu'il estime devoir être laissée aux dynamiques du marché. Ce travail débouche sur les limites de la justice selon Nozick, qui, en refusant toute intervention étatique, favorise un accroissement des inégalités sociales. Son approche s'inscrit dans une logique néo-libérale qui valorise l'individualisme au détriment de la justice sociale. Alors, d'un État minimal n'est pas efficace puisque, sous couvert de défendre la liberté, perpétue en réalité les déséquilibres sociaux.

Motsclés: état minimal, droits individuels, inégalités sociales, justice, liberté, redistribution.

Abstract- Nozick disagrees, arguing that Rawls' theory contradicts fundamental individual rights, particularly the right to property. For Nozick, any state-enforced redistribution is an infringement on individual liberty. He advocates for a minimal state whose sole mission is to protect these rights without interfering in the distribution of wealth, which he believes should be left to market dynamics. This analysis highlights the limitations of Nozick's view of justice, which, by rejecting any state intervention, leads to increased social inequalities. His approach aligns with a neoliberal logic that prioritizes individualism at the expense of social justice. Thus, a minimal state is ineffective since, under the guise of defending freedom, it actually perpetuates social imbalances.

Keywords: individual rights, justice, liberty, minimal state, socials inequalities, redistribution.

Introduction

Au XXe siècle, John Rawls a redéfini la notion du politique de manière inégalée parmi toutes les théories politiques diffusées. En s'appuyant sur les prémisses kantiennes, sa théorie a permis de repenser les institutions et leurs rôles, tout en stimulant les débats autour du libéralisme. La réussite de Rawls ne tient pas seulement à la nouveauté et à la pertinence de sa théorie de la justice, mais également au soutien de nombreux partisans ainsi qu'à l'opposition farouche de détracteurs tels que Michael Sandel[1] et Robert Nozick. Ces derniers ont contribué à faire connaître la position rawlsienne sur la justice et à fournir de nouveaux cadres théoriques et arguments pour nourrir les débats qu'ils ont eux-mêmes suscités.

Ces deux philosophes ont réussi à eux seuls à générer une littérature secondaire extrêmement abondante concernant le travail de Rawls. Certaines de ces critiques étaient légitimes et justifiées; l'œuvre de Rawls, gigantesque et capitale n'en demeure pas moins imparfaite dans son ensemble et possède certaines faiblesses que ces deux auteurs ont sues relevées avec finesse. Bien que le débat engagé entre les libéraux et les communautariens à la suite de la théorie de la justice ait su polariser les opinions et a su perdurer au fil des décennies avec une littérature bien garnie ne cessant de s'actualiser, il n'en a malheureusement pas été de même pour le débat concernant Nozick. Quelques articles ou quelques ouvrages ont bel et bien maintenu l'existence des dissonances entre les opinions de ces deux auteurs (Rawls et Nozick), mais la comparaison est bien pâle si l'on considère la littérature abondante dégagée par les débats libéraux-communautariens. Nozick, en revanche, s'intéresse et critique la théorie de la justice rawlsienne sous l'aspect de la légitimité de la redistribution des richesses que Rawls propose d'effectuer. Nozick soutient que la liberté est antérieure aux structures de la société et que ce ne sont pas ces structures de la société qui sont des conditions essentielles à l'existence de la liberté. Selon lui, la redistribution des richesses que Rawls propose est une vaste supercherie[2].

Author: Doctorant, Université de Dschang.
e-mail: andrelabianbo321@gmail.com

[1] Voir Michael Sandel, *Liberalism and the Limits of Justice*, Cambridge University Press, seconde édition, 1998.
[2] Voir Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia,* Basic Books, 1974.

© 2025 Global Journals

Cependant, lorsqu'on parle de l'opposition de Nozick à Rawls, on risque de vite se décourager puisque le premier n'a pas laissé à la postérité une littérature conséquente sur la question. C'est pourquoi, Lassalle affirmait: « Si Nozick avait continué le débat répondant ainsi à ses détracteurs ou explicitait davantage ses positions, nous sommes convaincus que ses théories seraient aujourd'hui plus largement discutées et auraient suscité un engouement plus important dans les débats en philosophie politique[3]. »

En s'opposant à Rawls, Nozick pousse son idéal de liberté en rejetant la redistribution des richesses telle que proposée par Rawls. Selon lui, prélever une partie des possessions d'un individu sans son consentement pour les redistribuer "aléatoirement" à d'autres sous prétexte qu'ils n'ont pas atteint un même niveau de stabilité économique est un vol flagrant et ne sert pas la justice. De plus, Nozick considère qu'il n'y a aucune raison pour qu'un inventeur doive partager ses inventions avec qui que ce soit d'autre. En adoptant cette philosophie libertarienne, Nozick s'oppose à ce que Rawls essaie d'établir.

Dans cet article, nous examinerons les arguments de Nozick contre la redistribution chez Rawls et son principe de différence. Ce qui nous amène à soulever le problème de la conception de la justice sociale. Dans sa critique de la théorie de la justice de Rawls, Nozick affirme que les principes égalitaires de Rawls ne sont pas compatibles avec les droits individuels fondamentaux. Selon Nozick, les individus ont des droits naturels et innés, notamment le droit à la propriété, qui ne peuvent être limités par l'État. Il propose donc une alternative État minimal, dans laquelle l'État n'intervient que pour protéger les droits individuels, et laisse le marché réguler les échanges économiques. Mais, en le faisant, l'égalité qu'il appelle de ses vœux ne peut devenir réelle et l'État minimal devient donc inefficace. Ainsi, faut-il donc supprimer l'État minimal pour parvenir à l'égalité ? La pensée nozickienne en harmonie avec la philosophie néo-libérale n'est-elle pas au service la super valorisation de l'individualisme ?

Cette étude sera basée sur une analyse critique des écrits de Nozick. Ceci permettra de mieux comprendre sa position sur la critique de la théorie de Rawls par Nozick et ses implications pour la justice sociale. Également, cette recherche permettra d'éclairer les débats actuels sur la justice sociale en ce qui concerne précisément l'égalité des chances. Enfin, cette étude peut être considérée comme une contribution à la réflexion sur les principes de la justice et l'égalité des chances.

Pour une meilleure compréhension de la pensée de Robert Nozick sur la justice sociale, notre analyse sera structurée autour de trois axes majeurs. Premièrement, nous examinerons la théorie de la justice selon John Rawls en vue de saisir les mobiles de la critique nozickienne. Deuxièmement, nous nous concentrerons sur le cœur de la pensée de Nozick après avoir ressorti ses reproches de la pensée de Rawls. Enfin, nous évaluerons les faiblesses de cette pensée en examinant les limites de la vision de Nozick. Nous examinerons les manquements et les contradictions de sa position sur la théorie de la justice, ainsi que les critiques formulées par d'autres penseurs, afin de montrer que Nozick ne fais rien d'autre qu'encourager les inégalités.

I. La Théorie de la Justice Selon Rawls

La théorie de la justice selon Rawls est une théorie normative qui cherche à répondre à la question de savoir comment organiser la société de manière juste. Selon Rawls, la justice est la première vertu des institutions sociales, et elle doit être garantie en premier lieu par les règles qui régissent la vie en société. Rawls part de l'hypothèse que les individus se trouvent dans une situation initiale d'ignorance, c'est-à-dire qu'ils ne connaissent pas leur place dans la société, leur situation économique ou leur état de santé. Dans cette situation, les individus ne peuvent pas se baser sur leurs intérêts personnels ou leurs préférences particulières pour décider des principes de justice qui doivent régir la société. Ils sont donc amenés à réfléchir de manière impartiale et à adopter une position dite « voile d'ignorance ».

À partir de cette position, Rawls propose deux principes de justice: le principe de liberté égale, qui garantit que chaque individu doit avoir le même droit fondamental à la liberté, et le principe d'égalité des chances, qui garantit que les inégalités économiques et sociales doivent être justifiées par un critère d'utilité publique et qu'elles doivent être accessibles à tous indépendamment de leur position sociale de départ. Rawls reconnaît que des inégalités économiques et sociales peuvent exister dans une société juste, mais elles doivent être justifiées par un critère d'utilité publique. Selon lui, une telle justification doit s'appuyer sur le principe de différence, qui stipule que les inégalités économiques et sociales doivent être organisées de manière à maximiser le bien-être des plus défavorisés de la société.

a) Le Voile D'ignorance

La notion de voile d'ignorance est centrale dans la théorie de la justice de John Rawls. Elle permet de dépasser les intérêts particuliers des individus et de raisonner de manière impartiale pour déterminer les

[3] Matthieu Lasalle, *Justice distributive: la question des brevets entre libéralisme et libertarisme*, thèse Soutenue à l'Université de Luxembourg en vue de l'obtention du grade académique de Docteur, 2011, p. 10.

© 2025 Global Journals

principes de justice qui doivent régir la société. Le voile d'ignorance, tel que décrit par Rawls, consiste en une situation où les individus ne connaissent pas leur place dans la société, leur situation économique, leur état de santé, leurs préférences ou leurs croyances. Cela signifie qu'ils ne peuvent pas se baser sur des intérêts particuliers pour décider des principes de justice, mais doivent réfléchir de manière impartiale, en adoptant une position qui n'est pas influencée par leur situation personnelle.

Rawls utilise cette notion pour établir les principes de justice qui doivent régir la société. Selon lui, ces principes doivent être acceptables pour tous les individus, quels que soient leur position sociale ou leur statut économique. Il écrit dans cette perspective: «les principes de justice sont ceux que les parties accepteraient en vertu de leur position d'égalité et de leur situation d'ignorance mutuelle[4]. »

Le voile d'ignorance permet ainsi d'éviter que les individus ne cherchent à favoriser leurs propres intérêts au détriment des autres, et de garantir une approche impartiale pour déterminer les principes de justice qui doivent régir la société. Rawls écrit à ce propos: « la position originelle est une position d'égalité, parce que personne ne connaît sa place dans la société, sa classe sociale ou son statut économique; personne ne connaît non plus ses talents ou ses capacités naturelles, ni les avantages ou les inconvénients que lui apporte le hasard de la nature[5]. » Le voile d'ignorance est donc un outil essentiel pour la construction d'une théorie de la justice qui soit acceptable pour tous les individus. Il permet de dépasser les intérêts particuliers et de raisonner de manière impartiale pour déterminer les principes de justice qui doivent régir la société.

Cependant, certains critiques ont souligné que le voile d'ignorance ne permet pas de prendre en compte certaines réalités sociales, comme les inégalités de genre ou de race. Rawls lui-même reconnaît cette limite de sa théorie, et écrit: « il est vrai que la position originelle ne considère pas les différences de sexe ou de race, qui sont si importantes dans notre société[6]. » Malgré cette limite, la notion de voile d'ignorance reste un outil essentiel pour la construction d'une théorie de la justice qui soit acceptable pour tous les individus. Elle permet de dépasser les intérêts particuliers et de raisonner de manière impartiale pour déterminer les principes de justice qui doivent régir la société.

b) Les Deux Principes de Justice: Liberté Égale et Différence Juste

Dans son ouvrage majeur, *Théorie de la justice*, John Rawls expose sa conception de la justice et établit deux principes de justice: la liberté égale et la différence juste. Ces deux principes ont pour objectif d'assurer que les institutions et les politiques de la société soient justes et équitables pour tous les individus.

Le premier principe de justice est celui de la liberté égale. Selon Rawls, « chaque personne doit avoir un droit égal au système le plus étendu de libertés fondamentales égales à celui de tous les autres[7]». Ce principe garantit que chaque individu ait les mêmes droits et les mêmes opportunités de réaliser ses projets de vie. Il s'agit notamment de la liberté de pensée, de conscience, de religion, de parole, d'association et de mouvement.

Le second principe de justice est celui de la différence juste. Rawls affirme que les inégalités économiques et sociales doivent être justifiées uniquement si elles profitent à l'ensemble de la société, en particulier aux plus défavorisés. Il écrit: «les inégalités économiques et sociales sont justes si et seulement si elles sont attachées à des positions et à des fonctions ouvertes à tous sous des conditions d'égalité des chances équivalentes et à condition qu'elles profitent au plus défavorisé[8]. »

Ces deux principes de justice sont liés et doivent être respectés conjointement. La liberté égale garantit que chacun ait les mêmes droits et les mêmes opportunités, tandis que la différence juste permet de justifier les inégalités économiques et sociales, à condition qu'elles profitent à tous les membres de la société, en particulier aux plus défavorisés.

Rawls utilise ces principes pour établir les fondements d'une société juste et équitable. Il écrit: «l'objectif de la justice est de maximiser le système de libertés et de droits égaux, compatible avec un système de différences justes[9]. » Ainsi, selon Rawls, une société est juste si elle garantit une égalité des chances pour tous les individus, tout en permettant des inégalités économiques et sociales, à condition qu'elles soient justifiées et profitent à l'ensemble de la société.

II. La Critique de Nozick des Principes Égalitaires de Rawls

La pensée de Nozick telle qu'exposée dans livre majeur est une remise en question de la théorie de la justice développée par Rawls. Il est donc question dans cette partie de présenter les éléments de la critique de Nozick vis-à-vis de Rawls et d'exposer les points de vue de Nozick sur la justice sociale.

[4] John Rawls, *Théorie de la justice,* Éditions du Seuil, 1971, p. 11
[5] *Ibid.*, p. 118.
[6] *Idem.*
[7] *Ibid.*, p. 60.
[8] *Ibid.*, p. 72.
[9] *Ibid.*, p. 293.

© 2025 Global Journals

a) Le Rejet de la Redistribution Forcée

Robert Nozick expose une conception libérale de la justice qui s'oppose à la redistribution forcée des richesses. Selon lui, la justice ne nécessite pas de redistribution forcée, car cela violerait les droits de propriété des individus. Nozick considère que chaque individu a un droit naturel sur ses biens, acquis de manière juste, sans intervention extérieure. Selon lui, «tout transfert ou tout échange volontairement effectué entre deux personnes, chacune d'elles considérant l'autre comme un égal, est juste[10].» Ainsi, Nozick défend le principe de non interférence, qui implique que l'État ne doit pas intervenir dans les échanges économiques volontaires entre individus. Lorsque l'individu a obtenu sa propriété de façon juste, il demeure le maitre absolu de cela.

Nozick soutient que l'acquisition initiale de la propriété doit être juste et que toute propriété acquise de manière illégitime (par exemple, par le vol ou la fraude) doit être restituée à son propriétaire légitime. «Si un individu acquiert une ressource par accès non approprié, il ne peut pas y avoir de droit de propriété initial légitime à partir de cette acquisition[11].» Cette citation souligne que l'acquisition par accès non approprié est illégitime et ne peut pas justifier un droit de propriété initial. Selon Nozick, l'accès non approprié inclut toutes les formes d'appropriation injuste, telles que le vol, la fraude, l'extorsion ou l'expropriation forcée. En d'autres termes, si une personne acquiert un bien de manière injuste, elle ne peut pas revendiquer de droit de propriété sur ce bien. Il affirme également que toute tentative de redistribution de la propriété acquise de manière légitime, par le biais de politiques de redistribution ou de taxes excessives, constitue une violation des droits de propriété des individus. Il rejoint ainsi une idée de Rothbard qui pense que « l'acquisition d'une propriété est légitime si elle a été acquise de manière juste, c'est-à-dire par le travail, le don ou le troc. La propriété illégitime est celle qui a été acquise par la force ou le vol[12]. » Cette pensée de Rothbard stipule que l'acquisition d'une propriété est légitime si elle a été acquise de manière juste, c'est-à-dire par le travail, le don ou le troc. En effet, selon cette conception de la propriété, un individu a le droit de revendiquer la propriété d'un bien s'il l'a acquis par des moyens justes et légitimes, qui ne violent pas les droits des autres. Ainsi, le travail peut être considéré comme une source légitime d'appropriation, car il implique que l'individu a investi son temps et ses ressources pour produire ou améliorer un bien. Le don est également considéré comme une source légitime d'acquisition, car il implique que le propriétaire initial a choisi de donner volontairement la propriété à un autre individu. De même, le troc peut être considéré comme une source légitime d'acquisition, car il implique que deux parties ont échangé volontairement des biens, chacune considérant que la valeur du bien qu'elle acquiert est supérieure ou égale à celle du bien qu'elle cède.

Pour Nozick, la redistribution forcée est une violation des droits de propriété des individus, car elle implique de prendre à certains pour donner à d'autres. Selon lui, «taxer certains individus pour redistribuer leurs revenus aux autres revient à les traiter comme des moyens pour atteindre les fins d'autres personnes, ce qui contredit leur dignité en tant qu'êtres autonomes[13]. » Ainsi, la redistribution forcée viole le droit naturel de chaque individu sur ses biens acquis de manière juste. Puisque l'individu a librement et en fonction de ses talents acquis des biens qui relève désormais de sa possession, il ne doit pas en être dépossédé au nom d'une quelconque redistribution. Comme on le voit, Nozick défend l'idée selon laquelle «la justice distributive implique que les personnes doivent avoir la liberté de faire ce qu'elles veulent avec leurs possessions[14] ». Au nom de la liberté, l'individu décide à qui il veut ou ne veut pas donner ce qui lui appartient.

Nozick considère également que la redistribution forcée peut conduire à des injustices. En effet, la redistribution forcée implique une forme de coercition, qui peut être injuste si elle vise à prendre aux plus riches pour donner aux plus pauvres sans considérer leurs choix individuels. Nozick écrit: «la redistribution forcée peut entraîner des conséquences inattendues et inintentionnelles, telles que la perte d'incitation à travailler dur et à innover, et la création d'une société qui récompense l'oisiveté et la dépendance[15]. » La logique de Nozick s'inscrit contre toute forme de paresse dans laquelle la redistribution peut plonger les individus.

Robert Nozick développe une théorie de la justice corrective qui se fonde sur la théorie des droits individuels. Selon Nozick, la justice corrective vise à réparer les atteintes aux droits des individus et à restaurer une situation juste. Pour lui, l'État a pour rôle de garantir la justice corrective en assurant le respect des droits individuels et en punissant les violations de ces droits. Nozick explique ainsi que «la justice corrective est le traitement de ce qui a été mal fait[16].» Il considère que la justice corrective doit viser à rétablir une situation juste en remédiant aux injustices passées. Pour cela, Nozick met en avant l'importance de la

[10] Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, p. 159.
[11] Ibid., p. 175.
[12] Murray Rothbard, L'Éthique de la liberté, Paris, Les Belles Lettres, 1982, p. 43.
[13] Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie, op. cit*., p. 169.
[14] John Christman, *The Politics of Persons*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 147.
[15] Robert Nozick, *État, Anarchie et Utopie*, *op. cit*., p. 171.
[16] Robert Nozick, *État, Anarchie et Utopie, op. cit*., p. 151.

© 2025 Global Journals

réparation et de la compensation, qui permettent de restaurer les droits violés et de rétablir une situation équitable.

b) La Critique de L'idée de "Différence Juste"

Robert Nozick critique l'idée de « différence juste » avancée par John Rawls dans sa théorie de la justice. Selon Rawls, les inégalités économiques peuvent être justes si elles profitent aux moins avantagés de la société. Cette idée de «différence juste» est censée garantir une forme d'égalité économique et de justice sociale. Cependant, Nozick s'oppose à cette idée de « différence juste », la jugeant injuste et contre-productive.

Nozick considère que l'idée de « différence juste » est injuste, car elle implique que certains individus doivent être sacrifiés pour le bien-être des moins avantagés. Selon lui, « la théorie de la justice de Rawls suppose que les personnes les mieux loties peuvent être sacrifiées au nom d'un plus grand bien[17]. » Ainsi, la « différence juste » implique une forme de sacrifice des individus les plus productifs et les plus talentueux pour le bénéfice des moins avantagés, ce qui est injuste.

De plus, Nozick considère que l'idée de « différence juste » est contre-productive, car elle décourage l'innovation et la création de richesse. Selon lui, « la théorie de Rawls ne reconnaît pas que l'incitation à innover et à créer de la richesse est un élément important de la prospérité économique[18]. » En effet, si les individus les plus talentueux et les plus productifs ne sont pas récompensés pour leurs efforts, cela peut décourager l'innovation et la création de richesse, ce qui finit par affecter négativement l'ensemble de la société, y compris les moins avantagés.

Robert Nozick dans ses travaux met en avant le principe de justice de la procédure. Selon lui, une décision est juste si elle est le fruit d'un processus équitable et impartial, indépendamment de son contenu ou de ses conséquences. Pour Nozick, la justice de la procédure est donc une condition nécessaire à la justice sociale et à la légitimité des institutions politiques. Nozick explique ainsi que « les procédures suivies pour atteindre une décision, et non pas seulement le résultat de la décision, sont moralement importantes[19]. » Pour lui, une décision est juste si elle est le fruit d'un processus équitable et impartial, qui garantit à chaque individu un traitement égal devant la loi. Nozick met ainsi en avant l'importance de la transparence, de la publicité et de la participation dans le processus de décision. Il considère que tous les individus doivent avoir la possibilité de faire entendre leur voix et de défendre leurs intérêts, sans être soumis à des discriminations ou à des pressions injustes.

Nozick s'oppose donc à l'idée d'une décision arbitraire ou autoritaire, qu'il juge injuste et contraire à la liberté individuelle. Pour lui, « la décision prise doit être le résultat d'un processus de délibération libre et équitable, respectueux des droits de tous les individus concernés[20].» Il considère que la justice de la procédure est donc une condition nécessaire à la justice sociale et à la légitimité des institutions politiques. Ainsi, « la justice consiste à ne pas violer les droits des individus. La justice sociale n'est pas une question de redistribution, mais de respect de ces droits fondamentaux[21].» Toute justice qui s'inscrirait contre cette logique serait de l'injustice.

c) La Défense de la Liberté Individuelle

Dans son ouvrage Anarchie, État et utopie, Robert Nozick défend ardemment la liberté individuelle en tant que valeur fondamentale de la société. Selon lui, chaque individu a le droit de disposer de son corps et de ses biens comme il l'entend, sans être soumis à des contraintes injustes ou excessives. Nozick s'oppose ainsi à l'idée d'une intervention étatique dans les affaires privées des individus, qu'il juge liberticide et inacceptable.

Pour Nozick, « la liberté individuelle est l'essence de toute société juste[22] ». Il considère que chaque individu a le droit de vivre sa vie comme il l'entend, sans être soumis à des contraintes extérieures. Cette liberté individuelle inclut la propriété privée, que Nozick considère comme un élément essentiel de la liberté individuelle. Selon lui, chaque individu a le droit de posséder des biens, d'en disposer comme il l'entend et de les transmettre à ses héritiers. Cette propriété privée est donc un droit inaliénable, qui ne peut être violé sans porter atteinte à la liberté individuelle.

Nozick s'oppose donc à toute forme d'intervention étatique dans les affaires privées des individus. Pour lui, l'État ne doit intervenir que pour garantir les droits individuels et protéger les citoyens contre les agressions extérieures. Il rejette ainsi l'idée d'une redistribution forcée des richesses, qu'il considère comme une violation de la propriété privée et de la liberté individuelle. Selon lui, « les impôts, s'ils sont utilisés pour financer la redistribution des richesses, sont une forme de coercition qui viole la liberté individuelle[23]. » La liberté individuelle implique le droit à la propriété privée. Ce droit est fondamental et nul n'a l'autorisation de le violer peu importe la raison avancée. « Les droits de propriété sont des droits fondamentaux qui ne peuvent être violés, même pour des raisons

[17] *Ibid*., p. 231.
[18] *Ibid*., p. 230.
[19] Robert Nozick, *État, Anarchie et Utopie, op. cit*., p. 231.
[20] *Ibid*., p. 232.
[21] Ronald Dworkin, *A Matter of Principle*, Harvard, Harvard University Press, 1985, p. 96.
[22] *Ibid*., p. 15.
[23] *Ibid*., p. 169.

© 2025 Global Journals

d'utilité sociale[24] ». Il est clair que la possession de l'individu est la sienne et il a tous les droits sur celles-ci. Violer la propriété c'est s'inscrire contre les lois naturelles qui donnent à l'individu le privilège de jouir de ce qu'il possède. Le respect de la liberté individuelle qui implique le respect de la propriété favorise l'accomplissement de l'être.

La propriété peut être considérée comme une source d'autonomie, car elle donne aux individus le pouvoir de contrôler leur environnement et de décider comment utiliser leurs ressources. Par exemple, les propriétaires d'une entreprise ont la liberté de prendre des décisions commerciales sans être soumis à l'autorité d'un tiers. De même, les propriétaires de maisons peuvent choisir comment décorer et aménager leur propriété, sans avoir à obtenir l'approbation de quiconque. Cette autonomie peut également contribuer à la réalisation de soi et à la satisfaction personnelle. Il est donc claire que « la propriété, pense Jean-François Revel, est l'expression la plus concrète de la liberté, car elle permet à chacun de disposer de sa vie et de ses biens comme il l'entend[25]. » Ce qui permet réellement à la liberté de se manifester est la possession de sa propriété. Pour l'homme qui ne possède pas sa propriété ne peut s'affirmer libre. Dans la réalité, lorsque la propriété vous manque, vous avez l'impression d'être privé de votre existence. Vivre sans savoir que ce que l'on possède est efficacement garanti nous plonge dans une crainte permanente. Ceci peut porter un coup dur à notre stabilité physique, voire psychologique. Nozick n'est pas contre cette idée car pour lui, la propriété doit être garantie sans condition. Elle doit être garantit puisque c'est elle qui la condition *sine qua non* de la liberté de l'individu. Le commentant, Michael Sanders écrit: « Nozick insiste sur l'importance de la liberté individuelle, qu'il voit comme une condition nécessaire de l'épanouissement humain. Il considère que la propriété privée est un corollaire de cette liberté[26]. » Être libre est une manière excellente de s'épanouir. La recherche de l'épanouissement de l'homme suppose qu'au-delà de la défense de ses libertés, on respecte les droits naturels. Pour Nozick, les droits naturels sont les droits fondamentaux que chaque individu possède simplement en tant qu'être humain, et qui ne peuvent pas être violés sans qu'il y ait une injustice. La théorie des droits naturels est donc centrale dans la pensée de Nozick, car elle permet de définir la limite entre ce qui est juste et ce qui ne l'est pas.

Nozick explique que les droits naturels sont inhérents à chaque individu, et qu'ils sont fondamentaux pour la protection de sa dignité et de sa liberté. Dans son ouvrage, il affirme que « les droits naturels sont les droits fondamentaux qui protègent chaque personne contre les atteintes à sa dignité, sa liberté et sa propriété[27]. » La notion des droits naturels n'est pas une nouveauté avec Nozick. Plusieurs textes avant lui évoquent cette notion et lui, il s'inscrit juste dans la continuité.

En effet, cette notion a été développée dans la Déclaration d'indépendance des États-Unis en 1776, où il est affirmé que tous les êtres humains sont créés égaux et qu'ils ont des droits inaliénables tels que la vie, la liberté et la poursuite du bonheur. Pour de nombreux penseurs politiques, y compris John Locke[28] et Thomas Jefferson, les droits naturels sont considérés comme inaliénables car ils sont accordés par la nature ou par Dieu[29], et non par les gouvernements ou les autorités politiques. Jefferson disait dans ce sens: « tous les hommes ont des droits naturels, inhérents à leur personne, et ne peuvent être privés de ces droits sans leur consentement[30]. » Les gouvernements sont chargés de protéger ces droits, mais ils ne peuvent pas les retirer ou les restreindre arbitrairement, sauf dans des circonstances exceptionnelles. Le caractère inaliénable des droits naturels est souvent considéré comme un élément clé de la démocratie et de l'État de droit, car il garantit que les droits fondamentaux des individus sont protégés contre les abus de pouvoir et les violations arbitraires. Cela signifie également que les droits naturels sont universels et s'appliquent à tous les êtres humains, quelle que soit leur nationalité, leur race, leur sexe ou leur religion.

III. La Théorie de la Justice Nozickienne: Un Encouragement des Inégalités Sociales

a) *Les Problèmes de la Théorie des Droits Naturels de Nozick*

La théorie des droits naturels de Robert Nozick, telle que présentée dans la théorie de la justice chez Nozick a été largement discutée et critiquée par d'autres

[24] Ayn Rand, *Philosophy: Who Needs It*, New York, Signet, 1982, p. 192.
[25] Jean-François Revel, *Ni Marx ni Jésus*, Éditions Julliard, Paris, 1970, p. 13.
[26] Michael Sandel, *Justice: What's the Right Thing to Do?*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2009, p. 206.
[27] Robert Nozick, *État, Anarchie et Utopie, op. cit.*, p. 28.
[28] Locke pense que la problématique des droits est antérieure à tout État et ceux-ci doivent se contenter de respecter. Il dit d'ailleurs: « les droits de l'homme ne sont pas des créations de gouvernements. Ils ne sont pas non plus sujets à leur disposition. Ils sont plutôt antérieurs aux gouvernements et doivent être reconnus par eux. » John Locke, *Second traité sur le gouvernement civil,* 1690, Chapitre 2, §6.
[29] Cette conception est totalement différente de celle du droit positif. En effet, contrairement à ce que pensent les défenseurs du droit naturel, ceux qui défendent le droit positif pensent que le droit est le fruit des hommes en société, mieux des gouvernements.
[30] Thomas Jefferson, *Déclaration d'indépendance des États-Unis*, 1776.

© 2025 Global Journals

philosophes politiques. Certains problèmes ont été soulevés à propos de cette théorie, qui remettent en question sa validité et sa pertinence.

Le premier problème soulevé est que la théorie des droits naturels ne fournit pas de réponse claire sur la question de la justification des droits naturels. Pourquoi devrait-on considérer que les droits à la vie, à la liberté et à la propriété sont des droits naturels ? Nozick ne fournit pas une réponse satisfaisante à cette question, ce qui rend sa théorie moins convaincante.

Un deuxième problème est que la théorie des droits naturels peut mener à des conflits entre les droits individuels. Par exemple, le droit à la propriété peut entrer en conflit avec le droit à la vie, si le propriétaire utilise sa propriété de manière à menacer la vie d'autrui. Comment résoudre ces conflits ? Nozick ne fournit pas une réponse claire à cette question.

Un troisième problème soulevé est que la théorie des droits naturels ne fournit pas une réponse satisfaisante sur la question de l'inégalité économique. Si les droits de propriété sont considérés comme des droits naturels, cela signifie que les inégalités économiques résultant de l'exercice de ces droits sont également considérées comme justes. Cela peut sembler problématique, car cela permettrait des inégalités économiques importantes, sans que cela ne soit considéré comme une injustice.

Enfin, le quatrième problème soulevé par certains critiques est que la théorie des droits naturels ne prend pas suffisamment en compte la dimension sociale et politique des droits. En effet, les droits individuels ne peuvent être exercés que dans un contexte social et politique donné, qui peut influencer leur exercice et leur validité. La théorie des droits naturels de Nozick ne prend pas suffisamment en compte cette dimension, ce qui peut limiter sa pertinence dans certaines situations.

b) La Question de la Justice Distributive Vers la Perduration des Inégalités

La question de la justice distributive est l'une des principales préoccupations des théories politiques et morales, notamment chez les philosophes comme John Rawls et Robert Nozick. Si Rawls a proposé une théorie de la justice distributive centrée sur le principe d'égalité, Nozick, quant à lui, a rejeté l'idée de la redistribution forcée et a proposé une approche fondée sur la liberté individuelle. Cependant, il convient de se demander si Nozick a vraiment ignoré la question de la justice distributive.

Tout d'abord, il convient de noter que Nozick a bel et bien proposé une approche de la justice distributive, mais qui s'oppose à celle de Rawls. Selon Nozick, la justice distributive implique simplement que les individus soient traités équitablement en ce qui concerne ce qu'ils ont acquis de manière juste. Il affirme que les individus ont droit à la propriété de leurs acquisitions, qu'elles soient obtenues par le travail, l'échange ou le don, tant que ces acquisitions sont justes et ne nuisent pas à autrui. Selon lui, les inégalités économiques sont donc acceptables si elles sont le résultat de transactions libres et justes entre des individus libres et égaux en droits.

Nozick s'oppose ainsi à l'idée de la redistribution forcée, qui, selon lui, viole les droits des individus. Il soutient que si les inégalités économiques sont le résultat de transactions justes, alors elles ne doivent pas être corrigées par une redistribution forcée. Selon lui, la redistribution forcée est une forme de vol, car elle prend aux individus ce qu'ils ont acquis de manière juste pour le donner à d'autres. Il considère que la redistribution forcée est incompatible avec la liberté individuelle et qu'elle réduit les individus à l'état d'esclaves de l'État. Cependant, certains critiques de Nozick, comme G.A. Cohen, ont soulevé des problèmes avec sa théorie de la justice distributive. Ils ont notamment souligné que les inégalités économiques peuvent être le résultat de facteurs structurels qui ne sont pas justes, tels que les avantages acquis ou les inégalités de départ. Selon eux, ces facteurs peuvent perpétuer les inégalités économiques, même si les transactions individuelles sont libres et justes. Ainsi, ils soutiennent que la justice distributive implique non seulement une distribution juste des acquisitions individuelles, mais aussi une redistribution équitable pour corriger les inégalités structurelles. En s'inscrivant contre la justice distributive, Nozick ne fait qu'encourager les inégalités. Dans cette logique, Richard Arneson pense que « la théorie de Nozick est une justification sophistiquée de l'injustice[31]. » Comme on le voit, l'injustice est mise en avant dans la théorie de la justice de Robert Nozick.

Nozick suppose que les inégalités économiques sont le résultat d'interactions libres et volontaires sur le marché, mais cette approche ignore les effets de l'injustice historique. Comme l'a souligné Charles W. Mills dans son livre *The Racial Contract*, « la théorie de Nozick n'est pas seulement fondée sur une évaluation théorique des droits de propriété, mais est également basée sur une évaluation historique qui prend pour acquis que les relations de propriété existantes sont légitimes[32].» Les inégalités économiques actuelles peuvent être attribuées à l'injustice historique, comme le colonialisme, l'esclavage et la discrimination raciale, qui ont créé des déséquilibres économiques persistants. Nancy Fraser explique que « les inégalités économiques ne sont pas simplement le résultat de choix individuels et de forces de marché, mais sont profondément enracinées dans les structures sociales

[31] Richard Arneson, *Nozick's Entitlement Theory, Ethics*, 1991, p. 348.
[32] Charles W. Mills, *The Racial Contract*, Cornell University Press, 1997, p. 112

© 2025 Global Journals

et les relations de pouvoir qui ont été façonnées par l'histoire[33]. » L'histoire des hommes a établi les injustices et Nozick ne fait que les encourager. Même si Nozick pense que les individus ont un niveau de vie de départ égal, il ne faut pas perdre de vue que c'est illusoire. Dans une société où les individus sont confrontés à des obstacles systémiques tels que la pauvreté, la discrimination et les inégalités d'accès à l'éducation et à l'emploi l'égalité de départ n'est pas possible. Comme le montre Samuel Freeman, « les inégalités économiques ont souvent été le résultat de pratiques discriminatoires qui ont empêché certains groupes d'accéder aux mêmes opportunités que d'autres, et la théorie de Nozick ne fournit pas de réponse adéquate à cette réalité[34]. »

En fin de compte, la théorie de Nozick ne prend pas en compte les effets de l'injustice historique sur les inégalités économiques actuelles. Comme l'affirme Martha Nussbaum, « la théorie de Nozick ne fournit pas de réponse adéquate aux questions de justice sociale qui sont au cœur des inégalités économiques actuelles.[35] » Il est important de reconnaître l'impact de l'injustice historique sur les inégalités économiques actuelles et de mettre en place des politiques et des programmes qui travaillent à la réduction de ces inégalités.

c) Articulation du Libertarisme et du Minimalisme: Une Sacralisation de L'individualisme Méthodologique

Dans le paysage intellectuel contemporain, une tendance émergente se dessine: la sacralisation de l'individualisme méthodologique. Cette approche transcende les frontières disciplinaires pour placer l'individu au centre de l'analyse, lui conférant une importance primordiale dans la compréhension des phénomènes sociaux, politiques et culturels. Dans cet essai, nous explorerons les fondements de cette sacralisation, ses implications et les défis qu'elle soulève dans notre compréhension du monde moderne. L'idée de l'individualisme méthodologique se concentre sur la manière adéquate d'expliquer les phénomènes sociaux. Selon cette thèse, un phénomène social est véritablement expliqué seulement lorsque l'on remonte jusqu'aux actions individuelles des personnes impliquées, considérées individuellement. Cette approche, qui consiste à expliquer les phéno mènes sociaux par les actions individuelles, a été pratiquée depuis longtemps. Cependant, elle prend une dimension plus formelle lorsqu'elle est nommée et institutionnalisée dans le domaine des sciences sociales, notamment en sociologie. Deux termes sont souvent utilizes pour designer cette perspective: "individualisme méthodologique" et "méthode individualiste", qui se superposent étroitement.

Le triomphe de l'expression "individualisme méthodologique" par rapport à ses concurrents est attribuable à l'impact d'un article et d'une note de John William N. Watkins[36], qui ont enflammé une controverse persistante sur la nature de la connaissance historique et sociologique. Arthur Danto[37], Ian Jarvie[38] et Steven Lukes[39] ont joué un rôle clé dans la définition des contours de ce débat, laissant l'impression qu'à la fin des années 1960, toutes les perspectives sur l'individualisme méthodologique avaient été explorées. Pendant ce temps, Ludwig von Mises[40] n'a cessé de défendre cette approche, tandis que l'ouvrage posthume de Schumpeter, *History of Economic Analysis*, paru en 1954, a réitéré la distinction établie en 1908 par Mises entre l'individualisme politique et l'individualisme méthodologique. Mises a maintenu son argument selon lequel l'individualisme méthodologique ne suffit pas à expliquer les phénomènes sociaux, arguant qu'il est erroné de les réduire uniquement à des actions individuelles. Il a proposé de désigner cette tendance comme "individualisme sociologique", insistant sur le fait que les phénomènes sociaux impliquent des combinaisons complexes d'actions individuelles[41].

Avec le néolibéralisme, l'individu atteint son apogée, il est désormais sacré. Il y a « quelque chose qui subsiste au-delà de la liberté et vers quoi l'on doit tendre: l'individu lui même. […] le mot individualisme semble donc, pour nous, préférable au mot libéralisme[42]», avance l'économiste français Louis Baudin en ce mois d'août 1938, lors du colloque Walter Lippmann qui se tint à Paris, moment clef de relecture et de refonte du libéralisme, et considéré souvent comme le véritable « acte de naissance » de la pensée néolibérale actuelle. Au fil du temps, la pensée libérale a entrepris une métamorphose profonde, abandonnant ses fondements théoriques traditionnels

[33] Nancy Fraser, "Contradictions of Capital and Care", *in New Left Review*, vol. 103, pp. 123-138, 2017, p. 133.

[34] Samuel Freeman, *Justice and the Social Contract: Essays on Rawlsian Political Philosophy,* Oxford University Press, 2007, p. 162.

[35] Martha Nussbaum, Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership, The Belknap Press of Harvard University Press, 2006, p. 51.

[36] Les deux textes sont unifiés dans une édition de 1953. Elle correspond à Watkins, 1973. Watkins, « Ideal Types and Historical Explanation », *The British Journal for the Philosophy of Science*, III-9, p. 22-43. DOI: 10.1093/bjps/III.9.22. Watkins, « The Principle of Methodological Individualism », *The British Journal for the Philosophy of Science*, III-10, p. 186-189. DOI: 10.1093/bjps/III.10.186.

[37] Arthur Danto, 1965, Analytical Philosophy of History, Cambridge, Cambridge University Press.

[38] Ian Jarvie, *Concepts and Society*, London, Routledge & Kegan Paul, 1972, p. 154-159 et 173-178.

[39] Steven Lukes, *Individualism*, Oxford, Blackwell, 1973, chap. 17.

[40] Ludvig Von Mises, *The Ultimate Foundation of Economic Science: An Essay on Method,* Princeton (NJ), D. Van Nostrand Co., 1962, p. 80-83.

[41] Joseph Schumpeter, *History of Economic Analysis*, London, Routledge.1986 [1954], p. 854-855.

[42] S. Audier, *Le colloque Lippmann. Aux origines du « néo-libéralisme »,* Paris, Le Bord de L'eau, 2012, p. 428.

© 2025 Global Journals

pour embrasser un nouvel horizon conceptuel. Autrefois alimentée par la flamme ardente de la liberté, elle a désormais pivoté vers un nouvel axe, plaçant l'individu au centre de son discours. Cette transition marque un tournant majeur où l'accent est désormais mis sur l'autonomie et l'autodétermination de chaque personne. L'individu, autrefois relégué en arrière-plan, est maintenant propulsé au premier plan, appelé à suivre ses propres chemins de vie, à explorer ses désirs, à défendre ses valeurs et à poursuivre ses aspirations les plus profondes: « c'est là toute la philosophie de l'individualisme[43]», défend Friedrich Hayek (1946), un des pères fondateurs du néolibéralisme contemporain, dans son ouvrage phare *La route de la servitude*. Le projet libéral initial se dessine comme une vision politique émancipatrice, mettant en avant l'individu dans toute sa diversité. Selon Hayek, il accorde une importance primordiale aux aspirations individuelles, aux parcours de vie uniques et aux façons d'exister propres à chaque individu. Il poursuit en disant: « de ce fait, l'individualiste conclut qu'il faut laisser l'individu, à l'intérieur de limites déterminées, libre de se conformer à ses propres valeurs, plutôt qu'à celles d'autrui. Reconnaître l'individu comme juge en dernier ressort de ses propres fins, croire que dans la mesure du possible ses propres opinions doivent gouverner ses actes, telle est l'essence de l'individualisme[44]. »

Dans la dynamique de la gouvernance néolibérale contemporaine, une révolution s'opère dans la manière dont les sociétés sont organisées, où l'individu émerge en tant que souverain, reléguant l'État à un rôle plus effacé. Ce passage à une gestion horizontale des subjectivités renforce un individualisme croissant, voire ce que certains pourraient qualifier d'hyper individualisme[45], un concept intimement lié aux idéaux libertariens. L'accent est désormais mis sur les aspirations individuelles au détriment des structures collectives et institutionnelles qui traditionnellement garantissent la cohésion sociale et la légitimité du pouvoir. Cette évolution souligne la diversité et la variété des modes de vie des individus, chaque personne étant libre de définir son propre chemin et de jouir de ses propres plaisirs. Cette notion de « modes de jouir » reflète le cœur de la philosophie politique néolibérale, où la liberté et l'égalité restent des valeurs centrales, mais où la pluralité émerge comme un troisième pilier essentiel. Cette pluralité, maintenant au premier plan, s'aligne parfaitement avec le consumérisme et le fonctionnement marchand, faisant écho aux idéaux libertariens qui prônent la libre entreprise et le choix individuel sans entrave.

L'idéologie hypermoderne comme le présente le libertarisme fait de l'individu une valeur suprême: il est, comme le montre Louis Dumont, un « […] être *moral* indépendant, autonome, et par suite essentiellement non social, qui porte nos valeurs suprêmes et se rencontre en premier lieu dans notre idéologie moderne de l'homme et de la société[46]» Il est lui-même une valeur, en ceci qu'il est porteur de valeurs morales, d'indépendance et d'autonomie. Et, poursuit Dumont, « il y a deux sortes de société. Là où l'Individu est la valeur suprême, je parle d'*individualisme*; dans le cas opposé, où la valeur se trouve dans la société comme un tout, je parle de *holisme*[47]». Le néolibéralisme s'inscrit dans une continuité avec le premier système économique, mais il le transforme radicalement. Désormais, la société toute entière est soumise à la primauté de l'individu considéré comme une valeur à part entière, incarnant ainsi le renouveau de la pensée libérale. Cet individu est à la fois un citoyen jouissant de droits fondamentaux et un acteur économique guidé par son intérêt personnel. À première vue, il semble jouir d'une plus grande latitude et de liberté. Cependant, cette apparente autonomie est contrebalancée par une multiplication des processus de normalisation et des mécanismes de contrôle. Ce qui est au cœur du paradigme néolibéral, c'est un projet de normalisation des comportements subjectifs visant à façonner un type spécifique de subjectivité. Cette normalisation prend notamment la forme d'une promotion des « vertus » de la culture d'entreprise. À travers la fiction de l'individu entrepreneur de lui-même, invité à adopter les pratiques d'une entreprise en fixant des objectifs stratégiques, la gouvernance néolibérale cherche à produire le type de sujet qui correspond à ses besoins. En somme, le néolibéralisme opère une transformation profonde en incitant les individus à se percevoir et à se conduire comme des entreprises, dans le but ultime de servir les intérêts du système économique.

Dans un cadre néolibéral, l'individu est élevé au rang de valeur suprême, tandis que les discours sociaux encouragent un individualisme toujours plus prononcé. La construction subjective dans le contexte néolibéral vise à créer le récit d'un nouvel individu dont la formation servira les rouages de la machine néolibérale dans son ensemble. Étymologiquement, le mot "fiction" provient du latin impérial "fictio", signifiant "action de façonner, création", mais il prend également, dans le latin médiéval, le sens d'une "action de feindre" et une

[43] Friedrich Hayek, *La route de la servitude* [1946], Paris, PUF, 1985, p. 49.
[44] *Idem.*
[45] Nous employons ici le terme « hyper-individualisme », tant l'individualisme est désormais excessif et poussé à l'extrême: le préfixe *hyper* provient du grec « huper », qui dénote une position supérieure – un au-dessus ou un au-delà – mais également une grande intensité, un excès.
[46] Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Édition du Seuil, 1983, p. 34-35.
[47] *Ibid.,* p. 35.

© 2025 Global Journals

« tromperie »[48]. Dans cette perspective, on comprend que la fiction est intrinsèquement liée à l'acte de création et de modelage, à la construction d'un imaginaire qui, pour nous, contribue à façonner notre subjectivité. La fiction joue un rôle crucial dans ce processus en offrant au sujet des ressources potentielles, en lui fournissant un fondement, voire une substance, à sa réalité psychique. De plus, elle peut également proposer et générer un espace de vérité pour ce sujet.

IV. Conclusion

En conclusion, la théorie de la justice de Robert Nozick s'oppose radicalement à celle de John Rawls. Elle repose sur des principes de liberté individuelle et de propriété privée, et rejette l'idée de redistribution forcée pour atteindre une égalité matérielle entre les individus. Les droits naturels sont au centre de sa pensée, et il affirme que les individus doivent pouvoir disposer librement de leur personne et de leur propriété. Nozick propose une défense de la liberté individuelle qui est fondamentale pour sa théorie de la justice. Selon lui, l'État ne peut pas légitimement imposer une redistribution forcée, car cela violerait les droits naturels des individus. L'État doit se limiter à protéger les droits de chacun, et ne pas chercher à corriger les inégalités économiques et sociales. Il défend également l'idée de justice corrective, qui permet de réparer les injustices commises envers les individus ou les groupes, sans pour autant chercher à atteindre une égalité matérielle.

Cependant, la théorie de Nozick a été critiquée pour ses limites. Certains lui reprochent de ne pas prendre en compte les inégalités de départ et les différences de capacités qui peuvent exister entre les individus. D'autres estiment que sa défense de la liberté individuelle n'est pas suffisante pour garantir une justice sociale équitable. En effet, Nozick considère que les inégalités économiques sont acceptables tant qu'elles résultent de transactions libres et volontaires entre les individus.

Malgré ses limites, les débats entre Rawls et Nozick ont été importants pour la philosophie politique contemporaine. Ils ont permis de mettre en lumière les divergences fondamentales entre les différentes conceptions de la justice sociale. La théorie de Rawls a influencé de nombreux travaux sur la justice sociale et la redistribution, tandis que celle de Nozick a contribué à renforcer la place de la propriété privée et de la liberté individuelle dans le débat politique.

En fin de compte, les débats entre Rawls et Nozick ont montré que la question de la justice sociale est complexe et nécessite une réflexion approfondie. Les différentes conceptions de la justice peuvent s'opposer radicalement, et il est important de tenir compte des limites et des critiques de chaque théorie pour construire une vision plus juste et équitable de la société.

[48] A. Rey, *Le dictionnaire historique de la langue française*, tome 1, Le Robert, Paris, 2012, p. 1342.

Bibliographie

1. Alain Rey, *Le dictionnaire historique de la langue française*, tome 1, Le Robert, Paris, 2012.
2. Arthur Danto, 1965, *Analytical Philosophy of History*, Cambridge, Cambridge University Press.
3. Ayn Rand, *Philosophy: Who Needs It*, New York, Signet, 1982.
4. Charles W. Mills, *The Racial Contract*, Cornell University Press, 1997.
5. Friedrich Hayek, *La route de la servitude* [1946], Paris, PUF, 1985.
6. Ian Jarvie, *Concepts and Society*, London, Routledge & Kegan Paul, 1972, p. 154-159 et 173-178.
7. Jean-François Revel, *Ni Marx ni Jésus*, Éditions Julliard, Paris, 1970, p. 13.
8. John Christman, *The Politics of Persons*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.
9. John Rawls, *Théorie de la justice,* Éditions du Seuil, 1971.
10. Joseph Schumpeter, *History of Economic Analysis*, London, Routledge.1986.
11. Louis Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Édition du Seuil, 1983, p. 34-35.
12. Ludvig Von Mises, *The Ultimate Foundation of Economic Science: An Essay on Method,* Princeton (NJ), D. Van Nostrand Co., 1962.
13. Martha Nussbaum, *Frontiers of Justice: Disability, Nationality, Species Membership*, The Belknap Press of Harvard University Press, 2006.
14. Matthieu Lasalle, *Justice distributive: la question des brevets entre libéralisme et libertarisme*, thèse Soutenue à l'Université de Luxembourg en vue de l'obtention du grade académique de Docteur, 2011.
15. Michael Sandel, *Justice: What's the Right Thing to Do?*, Farrar, Straus and Giroux, New York, 2009.
16. Michael Sandel, *Liberalism and the Limits of Justice*, Cambridge University Press, seconde édition, 1998.
17. Murray Rothbard, *L'Éthique de la liberté*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.
18. Nancy Fraser, "Contradictions of Capital and Care", *in New Left Review*, vol. 103, pp. 123-138, 2017.
19. Richard Arneson, *Nozick's Entitlement Theory, Ethics*, 1991.
20. Robert Nozick, *Anarchie, État et utopie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1974.
21. Robert Nozick, *Anarchy, State and Utopia,* Basic Books, 1974.
22. Ronald Dworkin, *A Matter of Principle*, Harvard, Harvard University Press, 1985.
23. Samuel Freeman, *Justice and the Social Contract: Essays on Rawlsian Political Philosophy,* Oxford University Press, 2007.

© 2025 Global Journals

24. Serges Audier, *Le colloque Lippmann. Aux origines du « néo-libéralisme »,* Paris, Le Bord de L'eau, 2012.
25. Steven Lukes, *Individualism*, Oxford, Blackwell, 1973.
26. Thomas Jefferson, *Déclaration d'indépendance des États-Unis*, 1776.
27. Watkins, « Ideal Types and Historical Explanation », *The British Journal for the Philosophy of Science*, III-9, p. 22-43. DOI: 10.1093/bjps/III.9.22.
28. Watkins, « The Principle of Methodological Individualism », *The British Journal for the Philosophy of Science*, III-10, p. 186-189. DOI: 10.1093/bjps/III.10.186.

© 2025 Global Journals